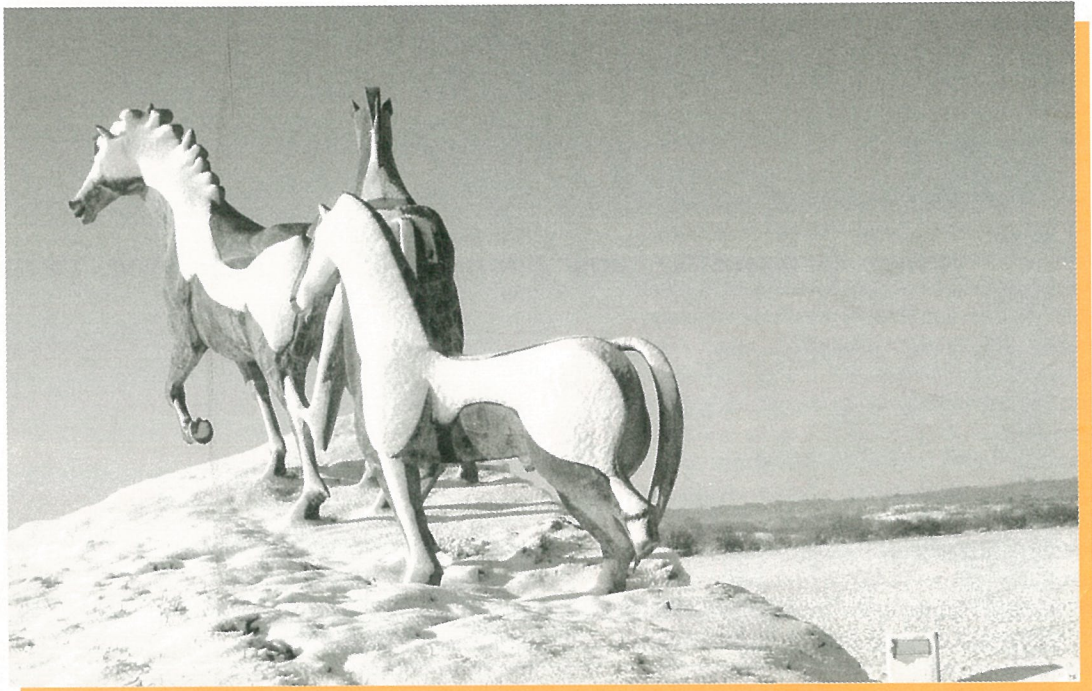


Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 5 janvier	p 2
Décoder	p 3
Gare sur ligne nouvelle.....	p 3
Conteneurs réservés.....	p3
Rencontre avec Anne marie MARTIGNAC	p 4
Carnaval 2007	p 5
Centre de loisirs.....	p 5
Accueil emploi	p 5
Cours de piano et de guitare.....	p 5
Soirée années 80.....	p 6
Donneurs de sang	p 6
Loto du foot	p 6
Cercle des Aînés.....	p 6
Sentiers de la Boëme.....	p 7
17èmes Boucles de la Boëme.....	p 7
Etat Civil	p8
Agenda février-mars.....	p 8



Après janvier, février est aussi... l'émoi du blanc..! (Photo Alain PORTE)

NEIGE EN HIVER...?

Pendant qu'un groupe de scientifiques mondiaux termine son rapport sur le réchauffement de la planète et les conséquences de ce phénomène pour les futures générations, notre hiver, après une brève apparition de quelques jours en novembre s'est rappelé à notre bon souvenir ces jours derniers.

Les précipitations neigeuses suivies de températures négatives ont perturbé notre quotidien. Les paysages magnifiques et les batailles de boules de neige n'ont pas réussi à sauvegarder la bonne humeur chez chacun d'entre nous.

Il semble que nous ayons oublié l'époque où par temps de neige, chaussés chaudement, chacun prenait une pelle pour créer son passage. Nous équipions nos véhicules de pneus spéciaux pour pouvoir circuler pour nos déplacements obligatoires.

J'ai encore en mémoire, comme certainement beaucoup d'entre nous, ces rencontres dans le bourg, où par routes impraticables, les monastériens, venus à pied, prenaient le temps de se parler, d'échanger, de fréquenter les commerces locaux.

Notre équipe technique a salé ou sablé nos 60 km de voies communales et chemins ruraux desservant les habitations mais la fonte de la neige n'est malgré tout pas instantanée et certains endroits ombragés sont restés enneigés ou gelés deux à trois jours.

Nous n'avons malgré tout pas été coupés du monde et le confort de nos habitations (électricité et chauffage) a été maintenu, ce qui hélas, n'a pas été le cas partout.

Merci aux administrés qui ont offert et apporté leur aide pendant cette période difficile.

D'autres ont manifesté leur mécontentement, avons-nous le droit d'être en colère parce que le journal n'est pas dans notre boîte à lettres au lever, parce que l'infirmier ou l'infirmière a pris du retard sur la route et va retarder notre petit déjeuner, parce que le boulanger ne peut ce jour là nous livrer le pain à domicile ?

Serions nous à ce point exigeants pour notre confort personnel sans nous soucier de celui ou de celle qui y participe ?

En sommes nous arrivés au point de rechercher systématiquement la responsabilité de l'autre lorsqu'un grain de sable vient troubler notre quotidien ?

Janvier est un mois d'hiver, essayons plutôt de nous réjouir d'avoir retrouvé notre saison.

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 262
FEVRIER
2007



Le maire
Cécile FORGERON

Conseil Municipal du 5 janvier 2007

Modifications des statuts du syndicat départemental de la fourrière

Le Conseil Municipal accepte le projet de modification des statuts du Syndicat Départemental de la fourrière, suite à l'adhésion de 9 nouvelles communes au Syndicat.

Caisse des écoles

Le Conseil Municipal décide d'attri-

buer des subventions à la caisse des écoles en fonction des besoins de ce service en attendant le vote du budget primitif 2007.

Intercommunalité

Monsieur Jean Révéreault présente au Conseil Municipal le bilan des activités, des réalisations, ainsi que les grands projets de la communauté de communes Charente Boëme Charraud

et les financements de ceux-ci.

Remboursement amicale école maternelle

Le Conseil Municipal décide de rembourser à l'amicale de l'école maternelle la somme de 126,35 € payée à tort par cette dernière lors de l'achat de jeux pour le Noël des enfants de l'école.

DES NOMS pour les voies de circulation

venez présenter vos propositions, débattre celles des autres

Après le nord-est de la commune, la prochaine réunion concernera le sud, sud est c'est à dire : Chez les rois, Les sicauts, les Morinauds, le Portail, Boisblet, La cabane, les Régniers...

La réunion aura lieu à la mairie le **JEUDI 22 FÉVRIER** à 20 H 30

C'est Gersac, Le Chataigner et l'ouest de la commune qui planchera sur les nominations de certaines voies de circulation le **MARDI 28 FÉVRIER** La réunion aura lieu à la mairie à 20 H 30

LES CHIFFRES DE 2006

26 naissances
8 mariages
17 décès

227 cartes d'identité
58 passeports

51 permis de construire
49 déclarations de travaux

3271 courriers arrivés
2870 courriers expédiés

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal

VENDREDI
2 MARS
à 20 H 30

SACS JAUNES
à sortir **MERCREDI SOIR**
Pour être collectés le
JEUDI 15 FÉVRIER
et **1er MARS**
dans le bourg et La
Rochandry.

JEUDI 8 et 22
FÉVRIER
et **8 MARS**
dans les villages

ON ARRÊTE PAS DE DÉCODER

Parce que nous vivons ensemble, en société, à plus de 63 millions d'individus, il est important de donner un cadre, de fixer et d'appliquer des règles, celles de notre République. Ainsi donc le droit est censé l'emporter sur tous les rapports de forces physiques ou financiers. Réputé mettre tous les citoyens sur un pied d'égalité, il nous dispense d'un recours à un arbitraire monarchique.

Reste que pour être appliqué, les règles doivent être comprises car malgré le principe qui veut que : " nul n'est censé ignorer la loi ", beaucoup parmi nos concitoyens se perdent dans la réglementation.

Les communes ne sont pas épargnées dans cette navigation à risque entre des procédures et des codes qui parfois ne tirent pas dans le même sens.

Ainsi sur la soixantaine de codes existant en France, une grande majorité s'applique aux collectivités. Leur simple énumération suffit à illustrer les conflits possibles : code des communes, code de l'environnement, code rural, code des marchés publics, code du travail, code des assurances, code de l'éducation, code de la défense, code des impôts, code général des collectivités locales, code de l'urbanisme, code de la construction, code électoral... Oui les communes roulent en permanence en code !



LES CONTENEURS SONT RÉSERVÉS À...

ceux qui ne bénéficient pas d'une collecte à leur porte, et seulement à eux.

Qu'il s'agisse des conteneurs pour les ordures non triées (sacs noirs) ou de la collecte sélective (couverture jaune), les conteneurs ne sont pas des équipements faits pour tout le monde.

Ils ont été mis en place pour les besoins particuliers d'habitants qui ne profitent pas d'une desserte à leur porte et qui sont obligés de porter leurs sacs, noirs et jaunes, en un lieu de regroupement.

Nous rappelons également que ces conteneurs n'ont pas une vocation de stockage, autrement dit qu'ils ne devraient être remplis que la veille du jour de collecte.

Notons par ailleurs que le fait de conserver les sacs jaunes chez soi pendant moins d'une quinzaine, puisque c'est la fréquence de collecte dans la commune, et qu'un sac ne se remplit pas dès la première journée suivant la collecte, n'est pas un handicap insurmontable. D'ailleurs la grande majorité des charentais y réussissent.

Les risques, et notamment de mauvaises odeurs, sont normalement infimes puisque ces sacs ne doivent contenir que des emballages vides et des journaux magazines.

Puisque les charentais, et donc les monastériens, trient bien, il ne reste à quelques uns, à respecter ces règles pour la satisfaction de tous.

Ligne Grande Vitesse Gare à l'avenir

La communauté de communes prépare son projet de développement allant jusqu'en 2013. Un groupe de travail a été chargé d'étudier la question des transports, des équipements nécessaires et des services qui vont avec.

Partant du principe que l'avenir peut-être très influencé par des choix faits par d'autres, les membres du groupe, élus, citoyens, ont pris connaissance d'informations nouvelles relatives aux futurs TGV, aux conditions techniques, économiques et commerciales de la construction de la ligne et de son exploitation.

Parmi ces nouvelles informations, plusieurs convergent pour faire douter de la pérennité de la desserte TGV d'Angoulême et donc de la Charente. Le premier élément inquiétant est en rapport avec l'objectif global de cette nouvelle ligne : desservir plus rapidement Bordeaux et le grand sud-ouest. Justifié pour les bordelais, cet objectif va modifier les priorités sur la ligne nouvelle : ainsi, ce seront les rames venant et allant au sud d'Angoulême qui seront favorisées. Ce nouveau rapport de force économique sera accentué par des considérations techniques peu connues du grand public. En effet la puissance électrique disponible sur la ligne ancienne ne permettra pas aux rames passées par la gare d'Angoulême de s'intégrer dans le flux de la nouvelle ligne sans provoquer des ralentissements dans le cadencement des rames. D'où des tentations évidentes pour les futurs gestionnaires d'en intégrer moins pour favoriser les rames plus rentables au sud.

Pour anticiper et prévenir ces risques de dégradations de la desserte d'Angoulême et donc, de la Charente, les élus de notre communauté et avec eux ceux des communes autour de l'agglomération, souhaitent que soit conservée l'hypothèse d'une gare sur la ligne nouvelle (à Rouillet, Nersac, Asnière...).

Ils étudient également les conséquences d'une desserte interurbaine autour d'Angoulême utilisant la ligne actuelle et donc les gares de Mouthiers, Sireuil, et tous les arrêts possibles de Chalais à Ruffec, de Cognac à Roumazières.

Si vous êtes intéressé(e) par ce sujet, vous pouvez rejoindre le groupe de travail communautaire en contactant la Communauté de communes au 05 45 66 23 00

RENCONTRE AVEC ANNE MARIE MARTIGNAC

Mouthiers compte désormais près de 2 500 habitants. une grande partie y sont nés, d'autres y sont arrivés au fur et à mesure des années (un tiers depuis 1980). Nous y avons donc en commun, des paysages, des équipements publics, des activités économiques, des moments de rencontres organisés à l'initiative de l'une ou de l'autre des nombreuses associations agissant sur la commune. Selon les âges, nous n'avons pas évidemment les mêmes activités, les mêmes relations. C'est pourquoi, notre bulletin municipal s'efforce de faire connaître celles et ceux qui participent à la vie communale dans leur activité professionnelle, associative ou publique. Ce mois de février 2007 nous donne l'occasion de rencontrer Anne Marie MARTIGNAC directrice de la crèche familiale les "p'tits loups".

Directrice de la crèche familiale, Anne Marie MARTIGNAC est aussi infirmière car c'est le diplôme obligatoire avant d'entreprendre les études de puéricultrice. Il fut même une époque où l'entrée en formation devait avoir été précédée d'un an d'activité salariée en tant qu'infirmière. C'est ainsi qu'Anne Marie MARTIGNAC débuta sa carrière au chevet des enfants malades du service de pédiatrie de l'hôpital du Mans. Une expérience positive associant l'activité de soins à celle de prévention qu'elle assume jusqu'en 1983. C'est la Charente qu'elle découvre et son mari qu'elle rejoint cette année là pour prendre un poste de puéricultrice au service néo-natologie à Girac. Quelques années plus tard, avec les difficultés du travail de nuit, Anne Marie MARTIGNAC veut tourner la page hospitalière pour accorder plus de place à sa vie de famille et à ses trois enfants. Ses offres de service à la directrice du secteur petite enfance de la ville d'Angoulême, lui valent un appel téléphonique l'informant qu'un poste de directrice de crèche familiale est en voie de création dans la commune de Mouthiers. Elle découvre alors que le maire, Bernard Germon et deux de ses conseillères municipales, Christine Discour et Cécile Forgeron, ont préparé avec la Caisse d'Allocations Familiales, un nouveau service aux familles. la crèche familiale "Les p'tits loups". Anne Marie MARTIGNAC en sera la première directrice, à mi-temps, "impeccable" pour l'équilibre entre travail et famille.

Dans l'ancienne école maternelle à peine désaffectée après son déménagement dans ses locaux actuels ouverts en 1991, une aventure démarre. Il faut tout inventer car les références sont peu nombreuses en Charente. Aujourd'hui encore le mode de fonctionnement principal des garderies est plutôt collectif. Anne Marie MARTIGNAC ne cache pas sa préférence pour le choix fait à Mouthiers d'organiser le service à partir des assistantes maternelles en contrat direct avec les parents.

Elles sont six à former la première équipe fin 1992 peu après Noël (normal pour une crèche me direz-vous). Les

locaux qui vont accueillir les enfants en garde et leurs nounous viennent de recevoir le mobilier bas adapté aux moins de 3 ans et les jouets et jeux qui serviront à tous.

Six en 1992 pour onze enfants pris en charge, 11 nounous trois ans plus tard et 21 enfants, les chiffres tournent autour de la quarantaine d'enfants depuis 4 ans et celui des assistantes maternelles est passé à 14. un fonctionnement simple :



chaque famille souhaitant faire garder un très jeune enfant prend contact avec une "nourrice agréée". C'est le Conseil général qui attribue cet agrément pour un puis deux puis trois enfants. ces nounous de Mouthiers gardent ces enfants à domicile mais désormais elle bénéficie d'un encadrement. Anne Marie MARTIGNAC les visite chez elle pour s'entretenir avec elles de toutes les questions concernant ces premiers âges. Régulièrement les nounous et leurs enfants se retrouvent chaque semaine au local rue de la boème. Les enfants en rencontrent d'autres, ils font également connaissance des autres nounous. Une découverte bien utile quand, pour cause de maladie, formation ou tout autre empêchement de leur nounous, ils sont ponctuellement accueillis par une autre assistante maternelle de la crèche. C'est d'ailleurs un souci permanent d'Anne Marie MARTIGNAC que de veiller aux rencontres entre nounous et de préparer ces remplacements ponctuels.

Chacune des trois demi-journées de rencontres hebdomadaires est ainsi

l'occasion d'aborder les particularités du jeune enfant. La puéricultrice exerce alors pleinement son rôle de conseil et d'information en matière de santé, d'alimentation, de sommeil. Les sujets sont nombreux et la directrice veille à ce que l'expérience des plus anciennes serve aussi les plus jeunes. Il faut noter en effet que si les dernières assistantes arrivées dans le service sont des trentennaires, l'une des plus anciennes est aujourd'hui à 2 années de la retraite.

Toutes ont connu un grand changement en 2006 sous l'impulsion de la Caisse d'Allocations Familiales.

Jusqu'alors les familles payaient pour des journées. Désormais les contrats font état d'une moyenne mensuelle en heures. Les familles règlent ainsi une facture identique chaque mois.

Cette nouvelle organisation a précipité le changement de statut des assistantes maternelles devenues contractuelles de la fonction publique territoriale, alors qu'elles étaient auparavant salariées de la M.J.C.

Anne Marie MARTIGNAC, à 4/5 de temps depuis avril 2006, se réjouit de cette évolution qui satisfait les parents et les nounous faisant de cette crèche familiale un exemple enviable pour les autres communes de la communauté. Notons en outre que la crèche bénéficie du concours d'un pédiatre qui deux fois par trimestre assure un suivi des jeunes enfants. Cette qualité du service fait la fierté d'Anne Marie MARTIGNAC.

Mais il est autre chose qui fait son bonheur professionnel : ce sont tous les moments de rencontre entre ces chérubins et les habitants parmi les plus âgés de la commune.

En effet chaque année et ce depuis 1993 se poursuit une coopération initiée avec Christine ARCELIN, alors directrice du Foyer Logement. Les résidents du Foyer rendent visite à la crèche pour des moments de grâce qui font briller les yeux et notamment ceux des résidents pris par l'émotion de ces rencontres.

Comme quoi l'enfance donne à regarder le bonheur au front des vieux.

CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de Loisirs travaille cette année sur l'alimentation. Pour les mois de janvier, février, mars et avril, l'équipe du Centre de Loisirs va faire découvrir aux enfants à quoi servent les aromates en cuisine par le biais de planta-

tions, d'ateliers cuisine, de jeux et d'activités manuelles. Deux sorties bowling sont prévues pour la maternelle. Une « lecture goûter » pour tous au théâtre d'Angoulême et une sortie découverte au moulin pour

connaître les différentes techniques de fabrication du pain. Pour plus d'infos, contacter :

LANGLOIS Muriel directrice
Centre de Loisirs
05.45.67.84.38.

CARNAVAL 2007 Salsa des couleurs

Près de chez vous, des ateliers de préparation du Carnaval

Confection de Monsieur CARNAVAL

Tous les samedis après-midi de 14 h à 17 h au Centre Social de Mouthiers du 3 février au 10 mars



Ateliers jeux de rôles Avec Bertrand Malherbe le lundi au Centre Social à Mouthiers, 26 février et 12 mars de 20 H 45 à 22H h.



COURS DE PIANO ET DE GUITARE

La MJC Jules Berry propose des cours de piano et de guitare pour enfants et adultes en groupe de 4. Ils ont lieu le mercredi matin à partir de 10 h 30 et le samedi matin de 9 h à 13 h.

Possibilité de faire une séance d'essai gratuite.

Tarifs : 62 € le trimestre pour les enfants et 75 € le trimestre pour les adultes

+ Adhésion annuelle à la MJC de 6 € pour les moins de 16 ans et 8 € pour les plus de 16 ans

Pour tous renseignements, contacter la MJC au 05.45.67.84.38

ACCUEIL EMPLOI

Ce service de proximité est ouvert à tous. On peut vous accueillir et vous aider dans vos recherches d'emploi (frappe de CV, consultation des offres, ...) mais également dans la gestion de votre quotidien (logement, santé, papiers administratifs ...).

Pour un renseignement ou un rendez-vous, contacter Sandra SEGANTI au Centre Social à Mouthiers au 05.45.67.84.38. Vacances familles -aide au départ V ous souhaitez partir avec vos enfants ou vos petits-enfants ?

Vous ne pouvez pas réaliser votre projet ?

Contactez Sandra SEGANTI au Centre Social à Mouthiers au 05.45.67.84.38

REPAS DANSANT DES PARENTS D'ÉLÈVES

« les années 80 sont de retour... »

Kir
Tartiflette/salade
Salade de fruits
Café

Tarifs : Adultes : 12 euros
Enfants de 6 à 12 ans : 8 euros
Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans

Soirée organisée par les parents d'élèves au profit des écoles de Mouthiers. Les tenues des années 80 sont les bienvenues !!

Renseignements et inscriptions
05.45.65.65.28.14
aux heures des repas (Mme BERTIN)

SAMEDI 11

19 H

Salle polyvalente

ORCHIDÉES et LOTO de l'A.D.M.R.

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de MOUTHIERS-SUR-BOËME, CLAIX, PLASSAC-ROUFFIAC, VOEUIL-ET-GIGET et VOULGÉZAC vous informe quela vente des orchidées aura lieu le 17 mars 2007

ocal ADMR Place Petite-Rosselle de 10 h à 12 h

Vous pouvez réserver (c'est commandé) votre fleur, au prix de 5 euros, en téléphonant au 05.45.67.06.25 ou 05.45.61.16.48

le loto (animé par Bernard) aura lieu le 17 mars salle polyvalente de Mouthiers-Sur-Boëme à 20 h 30.

L'A.D.M.R. organise ces soirées afin d'obtenir des fonds pour mener au mieux ses activités auprès des personnes dont l'état de santé ou social nécessite une aide. Si c'est votre cas, n'hésitez pas à nous contacter aux numéros de téléphone susvisés. Nous essaierons, après étude de votre situation, d'apporter, avec l'aide des organismes tels que Caisses de retraite, complémentaires, allocations familiales, etc..., une solution à vos problèmes.

CERCLE DES AÎNÉS

Composition du bureau et du conseil d'administration lors du vote du 6 janvier 2007.

Le bureau
Président : Mme Jacqueline BROUILLET

Vice-Président délégué : Mme Josiane GRILLET

Secrétaire : Mme Yvette CADUS-SEAU

Secrétaire adjoint : Mme Francine SIERRA

Trésorier : M André SIERRA

Trésorier adjoint : Mme Odette SIMONET

Le Conseil d'Administration
Mme Odette DENAUD, M Marcel LAMAZIÈRES, M Fernand

LEBOEUF, Mme Monique LAMAZIÈRES, Mme Marie-Claire

LEBOEUF, M Raymond CADUS-SEAU, Mme Jacqueline TAMAGNA, Mme Simone HILAIRET.

Le commissaire aux comptes
M Lucien DENÉPOUX.

Repas de l'amitié

Le Cercle des Aînés de Mouthiers organise son repas de l'amitié

DIMANCHE 18

12 H

Salle polyvalente

DONNEURS DE SANG

Tous les donneurs, anciens ou actuels, sont invités à venir nombreux. Une exposition leur permettra de revoir 40 années de la vie de l'amicale, la première collecte ayant eu lieu le 21 novembre 1966 à Mouthiers (les collectes avaient déjà commencé à Blanzac en 1963)

Un repas amical clôturera l'assemblée.

Inscriptions avant le 26 février 2007 chez M Yvon RIVET au 05.45.67.93.70

VENDREDI 2 MARS

18 H

Salle polyvalente

LOTO DU FOOT

De nombreux lots : VTT, lecteur DVD, micro-ondes, 2 jambons, jean's lee, jean's lee cooper, parka, service vaisselle, paniers garnis, cognac, liqueur, etc... Tombola 1 euro



Partie enfants : maillot, ballon
Buvette, gâteaux, crêpes.

dimanche 25 février

14 H 30

salle des fêtes

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Place du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
Dim 4 fév	Bernard 05.45.25.08.16	13 h	circuit/boucles de la Boëme/Voeuil-Mouthiers	place de la mairie Voeuil	13h15	16
dim 11 fév	Bernard 05.45.25.08.16	13 h 15	circuit/boucles de la Boëme/Sireuil-Claix	camping Sireuil	14 h	12
dim 18 fév	Bernard 05.45.25.08.16	13 h 30	circuit/boucles de la Boëme/Claix-Mouthiers	parking laiterie de Claix	14 h	11
dim 25 fév	Randonneurs du Blanzacais Assemblée Générale CDRP-repas possible 15 euros. Après-midi, visite église, temple, Maine Giraud (info à suivre)			Blanzac parking du vieux chais	9 h 30	11 à 12
dim 4 mars	Sentiers de Boëme	Boucles de la Boëme - infos à suivre				
dim 18 mars	Nicole et Jeanine 05,45,67,19,61 05,45,67,97,13	13 h 15	Chalais	Chalais parking du château	14 h	12

RANDONNÉES DU MERCREDI

environ 2 heures à allure tranquille.

Départ à 14 heures

place du champ de foire



7et 21 FÉVRIER

7et 21 MARS

17 èmes BOUCLES DE LA BOËME

dimanche 4 mars

à partir de 7 heures 30

Randonnées
pédestres et V.T.T.

MOUTHIERS : VTT 18 -30 - 43
km / pédestres 6 - 10 km

VOEUIL - MOUTHIERS
pédestres 16 km

SIREUIL - MOUTHIERS
pédestres 22 km

RANDONNÉE PÉDESTRE

Promenade familiale libre ou accompagnée

6 - 10 km : départ du stade de Mouthiers à 9 h 30

Rando challenge pour tous
16 km : départ place de l'église de Voeuil de 7 h 30 à 9 h

Circuit non balisé, départ avec la carte.

Rando challenge expert
22 km : départ du camping de Sireuil de 7 h 30 à 9 h

Circuit non balisé, départ avec la carte.

Inscriptions sur place au départ de chaque rando

Arrivées de toutes les randonnées au stade de Mouthiers

Enregistrement des arrivées jusqu'à 15 heures

Navettes de 11 h à 15 h 30 pour le retour des conducteurs aux points de départs

Droits d'inscription : Pédestre - 3 euros / moins de 16 ans : gratuit

CIRCUITS VTT - VTC

3 circuits VTT-VTC : 43 km, 30 km, 18 km

Les randonnées sont ouvertes à tous. L'allure est libre. Les mineurs sont placés sous la responsabilité parentale, ils doivent être accompagnés d'un adulte.

Chaque participant s'engage à respecter le code de la route et le port du casque est fortement conseillé.

Départ à partir de 8 h au stade (salle polyvalente) de Mouthiers

Inscriptions sur place - droit d'inscription : licenciés 3 euros, non licenciés 5 euros, moins de 16 ans gratuit

INFOS

Accueil : café, gâteaux
Sur le parcours : ravitaillement et boissons pour tous jusqu'à 12 h
A l'arrivée : apéritif offert à tous les participants

REPAS

A 13 h plateau repas : 10 euros sur réservation

Menu :

Salade façon niçoise
Terrine de campagne, saucisson à l'ail, mortadelle, cornichons et beurre

Cuisse de poulet à l'estragon et chips

Camembert

Abricotine

Café

Inscriptions plateau repas : bulletin et règlement par chèque à l'ordre de Sentiers de Boëme à adresser

avant le 26 février
à Ghislaine DRÉAN
la Rochandry
16440 - MOUTHIERS

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

31 décembre : Sacha SOUDIÈRE Le Grand Guillon

DÉCÈS :

3 janvier : Gilbert MOISAN « la Chauvéterie »

SUR VOTRE AGENDA

FÉVRIER

- 3 : Soirée cabaret « Voix en scène » 20 h 30 salle polyvalente
- 10 : Repas dansant des parents d'élèves à 20 h 30 à la salle polyvalente
- 18 : repas dansant du cercle des aînés à 12 h à la salle polyvalente
- 25 : loto du foot à 14 h 30 à la salle polyvalente

MARS

- 2 : AG + repas de l'amicale des donneurs de sang à partir de 18 h à la salle polyvalente
- 4 : à partir de 8 h « Boucles de la Boème » organisées par Sentiers de Boème
- 11 : Repas de la FNACA à 12 h à la salle polyvalente
- 17 : Loto de l'ADMR à 21 h à la salle polyvalente

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

LES ARTISANS ET LES COMMERCANTS DE MOUTHIERS SONT À VOTRE SERVICE



A.G. Tourbières Loisirs, beaucoup de présents, peu d'empêchés...



La fêve du mercredi soir pour les vœux au personnel communal



la fêve du dimanche soir pour le repas municipal des seniors !

(Photos Alain PORTE)

Le prochain
bulletin

sortira donc début mars et portera le n° 263
. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs **devront être déposés à la mairie avant le 15 janvier.** Les activités prévues jusqu'au 15 mars y seront annoncées .